

BILAN DU FOYER SOCIO-EDUCATIF du collège de Font-Romeu

Année scolaire 2017-2018

Cette année encore, le Foyer-socio éducatif du collège de Font-Romeu a soutenu financièrement plusieurs actions qui ont permis aux élèves une ouverture culturelle ou artistique. Nous proposons un bilan pour cette année scolaire.

Pour rappel, le bureau est composé des membres suivant :

Présidente : Isabelle Fraïsse

Trésorier : Yann Dutheil

Secrétaire : Elian Mohamed

Les recettes pour l'année scolaire 2017-2018

➔ Les adhésions

Une grande partie des collégiens cotisent au FSE. Le montant de cette cotisation reste fixé à 1 €. Cette année, la recette des cotisations s'est élevée à **334 €**.

➔ Reversement photos de classe

La société Christian Photo a reversé au FSE 10 % de la part de la vente des photographies : **284 €**

➔ Les actions de financement

Réalisées cette année pour financer le voyage en Grèce organisé par Isabelle Fraïsse.

Les dépenses pour l'année scolaire 2017-2018

➔ L'assurance à la MAIF

Le montant de l'assurance 2017 s'est élevé cette année à **112,43 €**.

➔ Participation aux voyages et animations.

Détails des actions :

Voyage en Grèce (Isabelle Fraïsse)

Les ventes d'objets et l'organisation d'une tombola ont permis de participer au financement du voyage à hauteur de 2000 euros reversé au lycée, ce qui a baissé d'autant la participation financière des familles.

Financement du voyage en Grèce – Mai 2018			
Débit		Crédit	
Achat de tickets et lots pour la tombola	859,32 €	Recettes vente tickets et objets	2131 €
Frais de voyage financé par le FSE (Petit déjeuner)	78.17 €		
Reversement au lycée	2000 €		
Total	2937,49 €	Total	2131 €
Total général	-806.49 €		

L'opération de financement est donc déficitaire de **806,49 €** pour le FSE concernant le voyage en Grèce cette année, sachant qu'il y avait déjà un manque de **686.77 €** en septembre 2017 dû au financement du précédent voyage en Italie à Venise. Le déficit total pour le « latin » s'élève donc à **1493,11 €**.

Il ne s'agit que d'un déficit comptable, car nous avons prévu le fait que la tombola ne permettrait sans doute pas de rembourser la totalité des dépenses liées à l'organisation de ce voyage en incluant le reversement de 2000 € sur lequel nous nous étions engagés.

Les organisateurs du voyage en Angleterre, qui n'a pas eu lieu cette année, et qui ont un compte créditeur de 3693,43 € ont accepté de reverser 1500 € sur le compte Latin pour palier ce déficit.

Comme l'an dernier. Il faudra cependant être attentif aux dépenses l'année prochaine pour éviter d'augmenter ce déficit. Il faudra de même penser à d'autres actions de financements plus efficaces.

Voyage en Angleterre (Anne Druhen Rage et Elian Mohamed)

Il n'y a pas eu cette année de voyage organisé. Le budget provisionné l'année dernière permettra d'aider au financement d'une future action en rappelant qu'une partie de ce budget a été transmise au financement du voyage en Grèce. Budget au 19 juin 2018 : **2193,43 €**.

Voyage en Espagne (Magali Sanchez)

Depuis 2 ans, il n'y a pas eu d'actions faisant appel au budget du FSE. Le dernier voyage organisé a laissé un déficit comptable de 122,51 €.

Club théâtre collègue (Florence Jany)

Le théâtre collègue permet aux élèves intéressés d'accéder à un espace d'expression.

11 élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 1 élève de lycée venaient 1h par semaine le mardi de 12h30 à 13h25.

La représentation de leur spectacle « Le lycée au bois courant » a eu lieu le mardi 5 juin à 20h30.

Le club théâtre partait en début d'année avec un excédent de 288.34 €. Les ventes de boissons et les entrées du spectacle ont permis de terminer l'année avec un excédent de **203,22 €**. Cette année, les élèves ont été récompensés de leur investissement en recevant un sac en tissu imprimé aux couleurs de l'affiche de leur

spectacle. Les autres dépenses sont liées à l'achat des repas et boissons offerts aux élèves acteurs, juste avant la représentation théâtrale.

Club journal (Mathilde Didier et Yann Dutheil)

Le journal du Collège et du lycée, l'Ecureuil a permis de faire paraître 2 numéros cette année en mars et juin 2018 (n° spécial 50 ans du lycée). Nous regrettons le manque d'intérêt des élèves pour ce club. Si l'année dernière, une petite équipe de collégien se réunissait régulièrement pour écrire des articles et réaliser la mise en page, cette année cette dynamique a disparu et ce journal n'existe que parce qu'il est porté par des enseignants, ce qui n'est pas l'objectif d'un média scolaire. Ce journal n'engage aucun frais financier pour le FSE. Cette année, il a été imprimé sur le photocopieur A3 couleur de l'intendance.

Expo-Concours Photo (Yann Dutheil)

Faisant suite à une première expérience positive menée l'année précédente, l'idée d'une nouvelle exposition concours de photographie sur le thème des 50 ans du lycée s'est organisée avec un appel à participant. Devant le peu de candidat (1 seul) le concours a été annulé et donc aucune dépense n'a été engagée.

Achat de Mangas (Professeurs documentalistes)

Suite à la disparition de quelques mangas du CDI (Ouvrages perdus) nous avons décidé de les racheter d'occasion par nos propres moyens et de nous faire rembourser par le FSE. Cela permet d'économiser une somme importante par rapport aux mêmes ouvrages achetés neufs, de plus, certains titres ne sont plus édités et trouvable que sur le marché de l'occasion. Il n'est pas possible pour l'instant de se faire rembourser des ouvrages achetés d'occasion par les services de l'intendance.

Coût des achats de Manga : 18 €.

Conclusion :

Le FSE permet une gestion financière souple des actions et soutient les projets périscolaires et les voyages ce qui nous paraît être une bonne chose. Mais cette association ne doit pas seulement jouer le rôle de banque, ce qui n'est pas l'objet de ses statuts. La dynamique de cette association passera peut-être par le développement de nouvelles activités périscolaires dans lesquels pourraient s'investir quelques élèves. Il ne subsiste actuellement que 2 clubs (Théâtre et journal).

Financièrement, le FSE se porte bien puisque à ce jour le compte bancaire est crédité de **7492,65 €**.

Nous tenons à votre disposition le détail des comptes du FSE.

Yann Dutheil, trésorier du Foyer Socio Educatif du collège.

Le 19 juin 2018